



Guide de procédures pour le suivi des contrôles

Guide de procédures pour le suivi des contrôles

Table des matières

1.	INTRODUCTION.....	3
2.	GÉNÉRATION D'UN RAPPORT DE RÉSULTAT DE LABORATOIRE DANS ADAMS	5
3.	GÉNÉRATION D'UN RAPPORT D'ÉCHANTILLON DANS ADAMS	10
4.	DÉTECTION ET CORRECTION DES ERREURS DANS ADAMS	13
5.	VÉRIFICATION DU FCD ENTRÉ DANS ADAMS	18
6.	SUIVI DU DTASS	22
7.	CONTACT	22

1. Introduction

Le 2 octobre 2014, l'Agence mondiale antidopage (AMA) a publié le [Document technique pour les analyses spécifiques par sport \(DTASS\)](#) visant à assurer, que les substances interdites et/ou les méthodes interdites dans le cadre du DTASS et d'autres outils qui appuient la détection des substances interdites et/ou identifient l'utilisation de méthodes interdites telles que le passeport biologique de l'athlète (PBA) sont soumis à un niveau approprié et uniforme d'utilisation, d'analyse et d'adoption par toutes les organisations antidopage (OAD) qui procèdent à des contrôles dans les disciplines et les sports pertinents. La conformité au DTASS est obligatoire en vertu de l'article 4.2.4 du Standard international pour les contrôles et les enquêtes (SICE) et, depuis le 1er janvier 2016, l'AMA suit de près la mise en œuvre du DTASS.

Le 1^{er} juin 2016, par suite d'une décision prise par le Comité exécutif de l'AMA, les OAD se sont vues obligées d'entrer tous les formulaires de contrôle du dopage (FCD) dans le Système d'administration et de gestion antidopage (ADAMS) dans les vingt-et-un jours suivant la date du prélèvement d'échantillons.

Étant donné que la mise en œuvre du DTASS et l'entrée des FCD dans le système ADAMS sont maintenant obligatoires, l'AMA suit ces activités de près pour assurer la conformité au Code. Le non-respect de ces exigences peut mener à une déclaration de non-conformité.

Dans le but d'aider les OAD à respecter ces exigences, l'AMA a créé le nouveau Guide de procédures pour le suivi des contrôles qui fournit des instructions détaillées sur les tâches suivantes :

- ❖ Production des rapports pertinents dans ADAMS;
- ❖ Recoupement des données;
- ❖ Prise des mesures nécessaires pour éliminer toute erreur dans la saisie des données

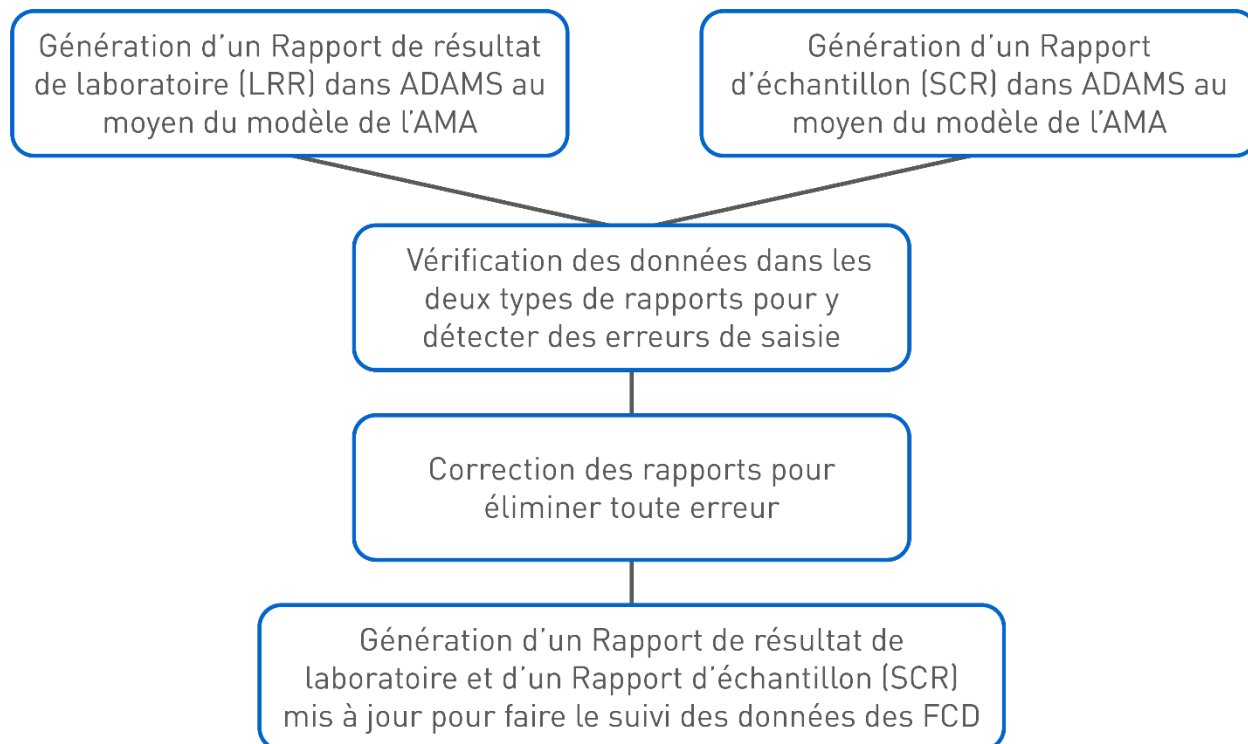
et ainsi permettre aux OAD d'effectuer le suivi de la conformité en regard du DTASS et des FCD en se fondant sur des données de contrôle exactes.

On peut déterminer le nombre de contrôles et d'analyses des rapports produits à partir d'ADAMS de différentes façons. Le présent Guide n'indique qu'un moyen simple d'y parvenir, en utilisant recherche dans Excel, pour extraire les chiffres pertinents en suivant les principes exposés dans ce Guide.

Internet Explorer 11 et Microsoft Excel 2016 ont servi à créer les captures d'écran et les instructions présentées dans ce Guide. Les procédures peuvent différer quelque peu dans d'autres navigateurs Web et différentes versions de Microsoft Excel.

Tous les modèles ADAMS recommandés dans ce Guide ont été créés à l'aide de la version actuelle du système ADAMS, et un certain traitement manuel des données y est nécessaire pour déterminer toute information manquante ou erronée, s'il y a lieu, et pour extraire les chiffres pertinents à des fins de supervision de la conformité.

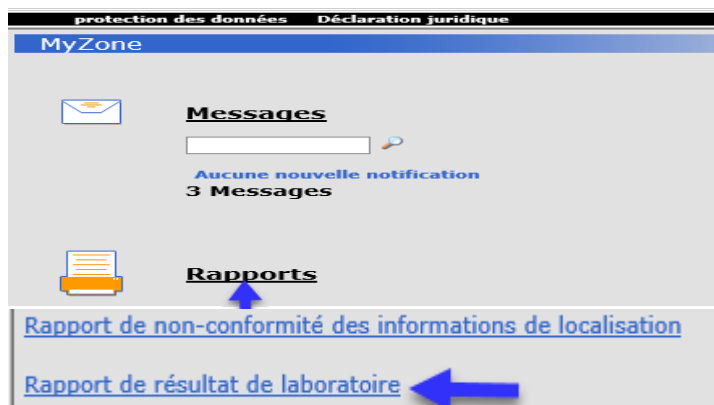
Aperçu du processus de supervision



2. Génération d'un Rapport de résultat de laboratoire dans ADAMS

Le Rapport de résultat de laboratoire récupère de l'information des résultats des analyses d'échantillons soumis dans ADAMS par des laboratoires.

1. Sélectionnez le **Rapport de résultat de laboratoire** du module **Rapports** sur la page d'accueil du système ADAMS.

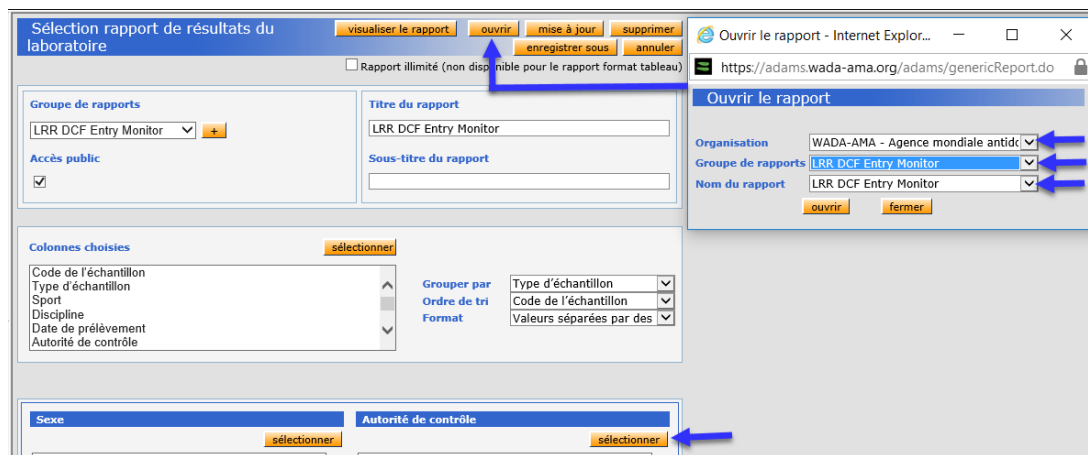


2. Ouvrez le modèle existant créé par l'AMA.

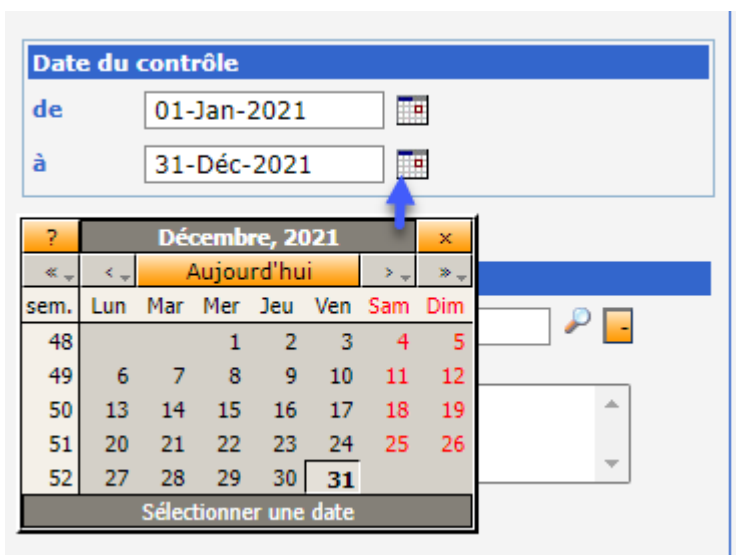
- a) Cliquez sur **ouvrir** dans le coin supérieur droit de la page *Rapport de résultat de laboratoire*.
- b) Dans la fenêtre contextuelle¹ *Ouvrir le rapport* :
 - ❖ Sélectionnez **WADA-AMA** dans le champ *Organisation*;
 - ❖ Sélectionnez ensuite **LRR DCF Entry Monitor** dans le champ *Groupe de rapports*;
 - ❖ Le nom du modèle **LRR DCF Entry Monitor** s'affichera dans le champ *Nom du rapport*.

¹ Les fenêtres contextuelles sont nécessaires au bon fonctionnement d'ADAMS. Assurez-vous que les fenêtres contextuelles venant de <https://adams.wada-ama.org/adams/> sont autorisées dans les réglages de votre navigateur.

c) Cliquez sur **ouvrir** pour ouvrir le modèle.



3. Cliquez sur **sélectionner** pour sélectionner votre organisation dans le champ **Autorité de contrôle**, puis cliquez sur **enregistrer**.
4. Indiquez une **plage de dates** de prélèvement afin de définir les données sur lesquelles doit porter le rapport. Vous pouvez saisir les dates dans les champs **de/à** ou les sélectionner au moyen du calendrier contextuel.



5. Cliquez sur **visualiser le rapport** en haut ou en bas de la page du Rapport de résultat de laboratoire pour soumettre le rapport et commencer à récupérer les données.

Sélection rapport de résultats du laboratoire

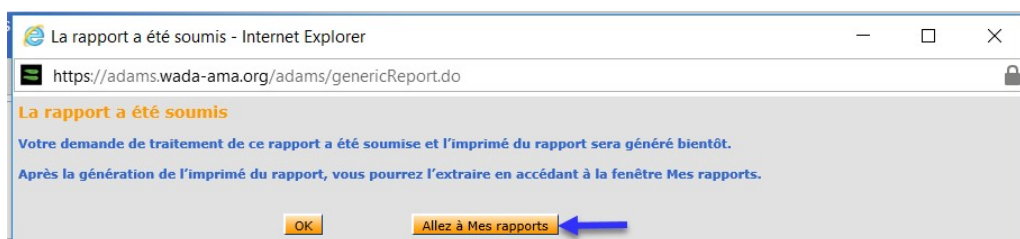
Rapport illimité (non disponible pour le rapport format tableau)

Groupe de rapports: LRR DCF Entry Monitor

Titre du rapport: LRR DCF Entry Monitor

Sous-titre du rapport:

6. Une fenêtre intitulée *Le rapport a été soumis* s'affiche. Cliquez sur **Allez à Mes rapports** pour accéder à la page *Mes rapports*.



7. Ouvrez et consultez le Rapport de résultat de laboratoire.

- a) Utilisez le bouton **rafraîchir** pour actualiser la page *Mes rapports* si le rapport n'est pas prêt après l'ouverture de la page.
- b) Cliquez sur l'icône de statut **Terminé**, et un fichier CSV contenant le rapport s'affichera.

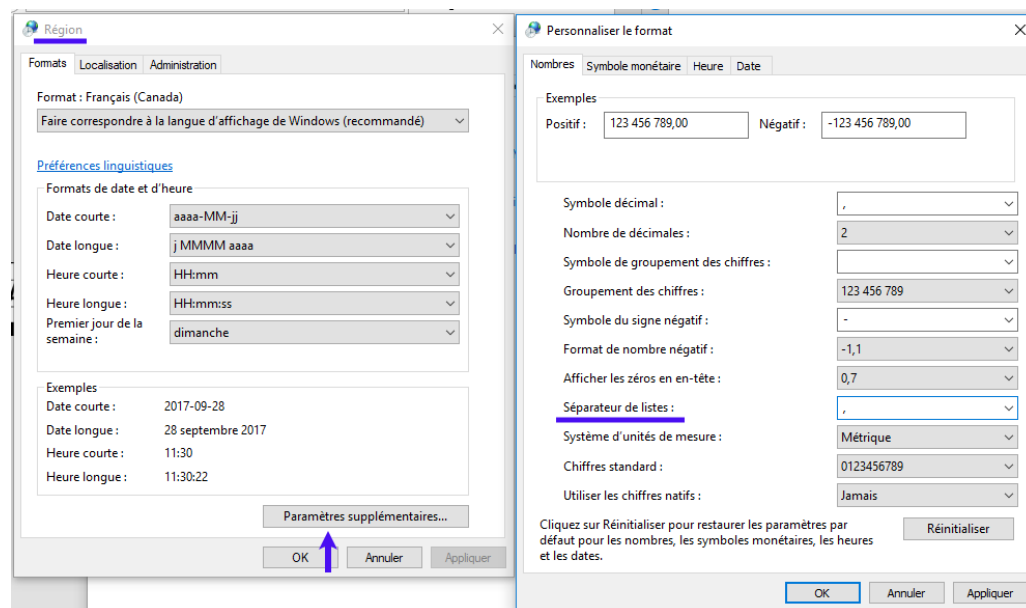
Type de rapport	Titre du rapport	Date	Statut	Jours jusqu'à la suppression automatique
<input type="checkbox"/> Rapport de résultats d'analyse	LRR DCF Entry Monitor	19-janv-2022	Terminé	7

8. Ouvrez le rapport sous forme de fichier CSV et convertissez-le en classeur Excel, comme indiqué à la section '*Convertissez le fichier CSV en classeur Excel*' dans ce chapitre.

Lien pour la vidéo sur la [Génération d'un Rapport de résultat de laboratoire](#).

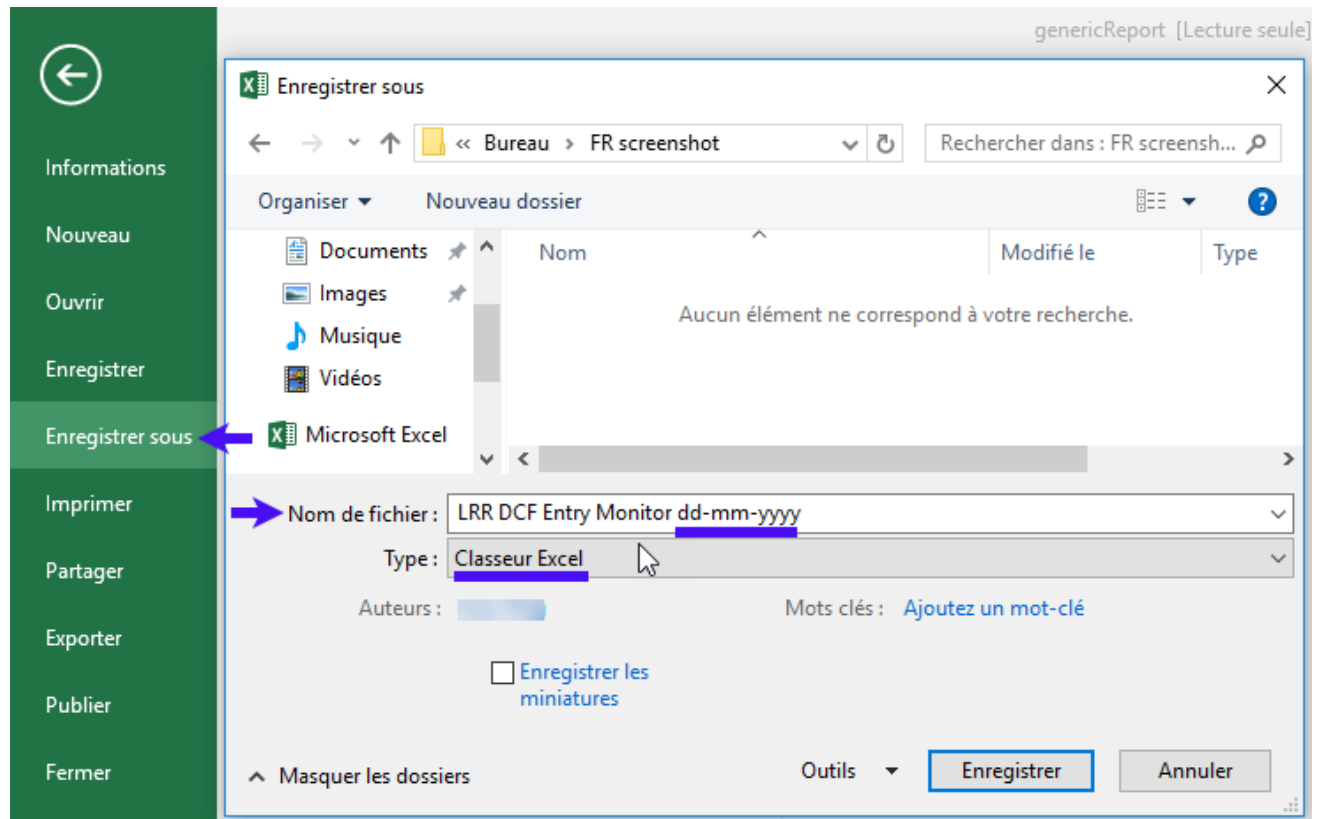
DONNÉES REGROUPÉES

Si les données sont regroupées dans la première colonne de chaque ligne du fichier CSV, vous devrez modifier le paramètre Séparateur de listes de votre ordinateur. Allez à Panneau de configuration -> Région -> Paramètres supplémentaires. Dans le champ Séparateur de listes, la valeur que vous devez sélectionner est la virgule « , », comme indiqué dans la capture d'écran ci-dessous. Rouvrez le fichier CSV : il sera formaté adéquatement sous forme de classeur.



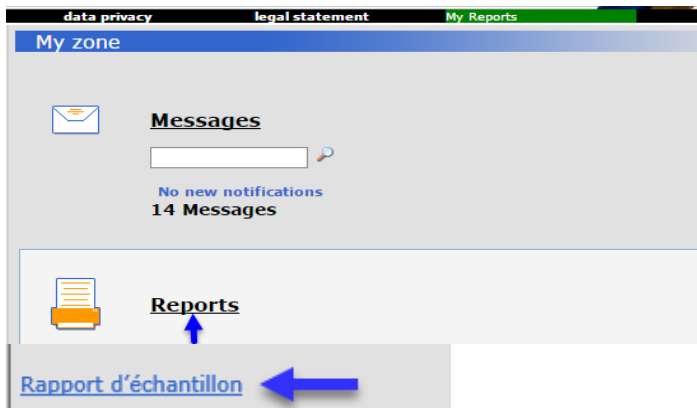
CONVERTISSEZ LE FICHER CSV EN CLASSEUR EXCEL :

- Une fois le fichier CSV ouvert, cliquez sur l'onglet **Fichier** en haut de la fenêtre, puis sur **Enregistrer sous**.
- Cliquez sur le menu déroulant à la droite de la mention **Type**, puis sélectionnez l'option **Classeur Excel (*.xlsx)** en haut de la liste.
- Saisissez le nom du nouveau fichier dans le champ **Nom de fichier**, puis cliquez sur **Enregistrer**.
- Il est recommandé d'ajouter la date de génération du rapport dans le nom du fichier pour effectuer le suivi des données extraites d'ADAMS par date.



3. Génération d'un Rapport d'échantillon dans ADAMS

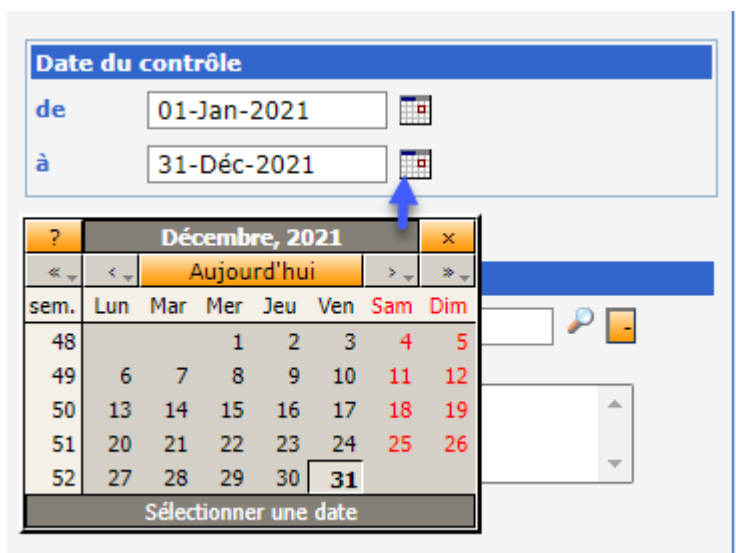
1. Dans ADAMS, sélectionnez le **Rapport d'échantillon** dans le module **Rapports** sur la *page d'accueil d'ADAMS*.



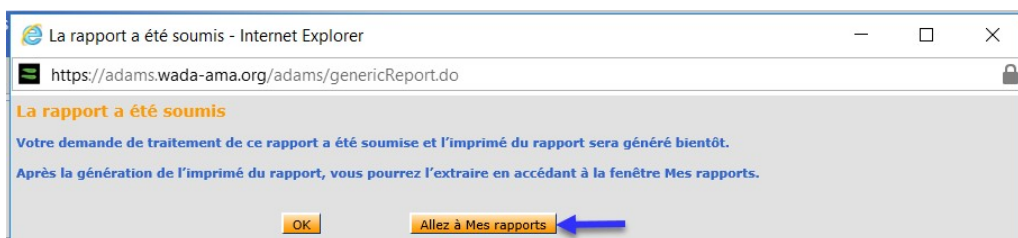
2. Ouvrez le modèle existant créé par l'AMA :

- a) Cliquez sur **ouvrir** dans le coin supérieur droit de la page *Rapport de prélèvement des échantillons*.
- b) Dans la fenêtre contextuelle *Ouvrir le rapport* :
 - ❖ Sélectionnez **WADA-AMA** dans le champ *Organisation*;
 - ❖ Sélectionnez **SCR ADO Statistics Report** dans le champ *Groupe de rapports*;
 - ❖ Le nom du modèle **SCR ADO Statistics Report** s'affiche dans le champ *Nom du rapport*;
- c) Cliquez sur **ouvrir** pour ouvrir le modèle.

3. Cliquez sur **sélectionner** pour sélectionner votre organisation dans le champ **Autorité de contrôle**, puis cliquez sur **enregistrer**.
4. Indiquez une plage de **date du contrôle** afin de définir les données sur lesquelles doit porter le rapport. Vous pouvez saisir les dates dans les champs **de/à** ou les sélectionner au moyen du calendrier contextuel.



5. Cliquez sur **visualiser le rapport** en haut ou en bas de la page du Rapport d'échantillon pour soumettre le rapport et commencer à récupérer les données.
6. Une fenêtre intitulée *Le rapport a été soumis* s'affiche. Cliquez sur **Allez à Mes rapports** pour accéder à la page *Mes rapports*.



7. Ouvrez et consultez le Rapport de prélèvement des échantillons.

- Utilisez le bouton **rafraîchir** pour actualiser la page *Mes rapports* si le rapport n'est pas prêt après l'ouverture de la page.
- Cliquez sur l'icône de statut **Terminé**, et un fichier CSV contenant le rapport s'affichera.

Type de rapport	Titre du rapport	Date	Statut	Jours jusqu'à la suppression automatique
<input type="checkbox"/> Rapport d'échantillon	SCR ADO Statistics Report	19-janv-2022	Terminé	7

- Ouvrez le rapport sous forme de fichier CSV et convertissez-le en classeur Excel, comme indiqué à la section '*Convertissez le fichier CSV en classeur Excel*' du chapitre 2.

Lien pour la vidéo sur la [Génération d'un Rapport d'échantillon](#).

4. Détection et correction des erreurs dans ADAMS

Nous recommandons aux OAD de générer régulièrement (p. ex., chaque mois) un Rapport de résultat de laboratoire et un Rapport d'échantillon afin de vérifier les données d'analyse liées à leur organisation et de faire corriger en temps opportun toute erreur de saisie dans ADAMS, s'il y a lieu, avant de s'engager plus avant dans la supervision de la conformité. Un tel exercice de vérification et de correction est également important pour s'assurer que les données de contrôle des OAD sont compilées de manière exacte dans les rapports mondiaux présentant les données sur les analyses des laboratoires.

Le Rapport de résultat de laboratoire généré en suivant les instructions de la Section 2 de ce Guide contient les résultats de tous les échantillons d'urine et de sang entrés par les laboratoires dans ADAMS qui ont votre organisation comme autorité de contrôle (AC). Les résultats des échantillons de sang du Passeport biologique de l'athlète (PBA) ne sont pas intégrés au Rapport de résultat de laboratoire. Au besoin, ces résultats peuvent être extraits séparément d'un rapport de résultats biologiques dans ADAMS.

Le Rapport d'échantillon généré en suivant les instructions de la Section 3 de ce Guide contient tous les échantillons d'urine et de sang pour lesquels votre organisation a été inscrite comme AC.

Nous encourageons les OAD à vérifier les codes des échantillons dans les deux rapports et à les comparer.

LRR : Le rapport de résultat de laboratoire

SCR : Le rapport d'échantillon

Lien vers la vidéo sur la [Détection et correction des erreurs](#).

Pour un petit nombre d'échantillons, une façon simple de procéder consiste à trier les codes des échantillons du plus petit au plus grand dans les deux rapports, à les copier dans deux colonnes côte à côte dans un classeur Excel, puis à comparer les codes sur la même ligne. Voir la capture d'écran ci-dessous.

Code de l'échantillon LRR	Code de l'échantillon SCR
1111	1111
2222	2222
3333	3333
4444	5555
5555	6666
6666	7777
7777	8888
9999	9999
...	...

Pour un grand nombre d'échantillons, nous vous recommandons d'utiliser la formule « recherchev » dans Excel. Voir la vidéo ci-dessous qui montre comment utiliser cette formule pour vérifier si les échantillons du Rapport de résultat de laboratoire sont dans le Rapport d'échantillon : <https://youtu.be/e603BxXLF5s>

Code de l'échantillon LRR	Code de l'échantillon trouvé dans le SCR
1111	=RECHERCHEV(A2;genericReport!A:B;2;FAUX)
2222	RECHERCHEV(valeur_cherchée; table_matrice; no_index_col; [valeur_proche])
3333	3333
4444	#N/A
5555	5555
6666	6666
7777	7777
9999	9999
...	...

Voici les quatre arguments à utiliser pour la formule recherche :

1. Valeur_cherchée : la cellule à la gauche de la formule, qui contient les codes des échantillons dans le Rapport de résultat de laboratoire;
2. Table_matrice : la colonne contenant les codes des échantillons dans le Rapport d'échantillon;
3. No_index_col : 1;
4. [Valeur_proche] : FAUX (correspondance exacte).

1. Vérifiez les codes des échantillons dans le Rapport de résultat de laboratoire en les comparant à ceux du Rapport d'échantillon.

Vérifiez si tous les codes des échantillons du Rapport de résultat de laboratoire se retrouvent bien dans le Rapport d'échantillon. Si certains codes apparaissent dans le premier rapport, mais pas dans le second, il est possible que les FCD n'aient pas encore été créés dans ADAMS. C'est souvent le cas pour les contrôles récents, qui doivent être entrés dans un délai de 21 jours (les résultats sont compilés par le laboratoire avant que l'OAD entre les FCD). Il se peut également que la valeur indiquée dans le champ AC de la fiche de résultats créée par le laboratoire soit inexacte.

Mesures correctives pour les OAD :

- ❖ Reportez-vous à vos propres fichiers pour vérifier si vous aviez une mission de contrôle aux dates de prélèvement pour lesquelles il manque des codes d'échantillon. Si c'est le cas, vérifiez vos documents pour vous assurer que tous les FCD ont été créés dans ADAMS. Consultez la Section 5 de ce Guide pour de plus amples renseignements à ce sujet.
- ❖ Si l'échantillon manquant dans le Rapport d'échantillon est un échantillon en double aveugle utilisé à des fins de contrôle de la qualité, vous devriez le supprimer du Rapport de résultat de laboratoire.
- ❖ Si vous n'aviez aucune mission aux dates de prélèvement pour lesquelles il manque des codes, les échantillons n'appartiennent probablement pas à votre organisation. Communiquez avec le laboratoire et demandez à son personnel de vérifier l'AC sur la copie originale des FCD correspondants ou la chaîne de sécurité, puis de modifier en conséquence l'AC indiquée dans les résultats de laboratoire dans ADAMS.
- ❖ Parfois, il convient de communiquer avec l'autorité de prélèvement des échantillons (si elle diffère de l'autorité de contrôle) pour clarifier les informations figurant sur la copie originale du FCD.

2. Vérifiez les codes des échantillons dans le Rapport d'échantillon en les comparant à ceux du Rapport de résultat de laboratoire.

Vérifiez si tous les codes des échantillons d'urine et de sang du Rapport d'échantillon se retrouvent bien dans le Rapport de résultat de laboratoire. Si certains codes d'échantillons figurant dans le Rapport d'échantillon n'apparaissent pas dans le Rapport de résultat de laboratoire, il est possible que le laboratoire n'ait pas encore compilé les résultats dans ADAMS (situation normale de résultats en attente) ou une erreur pourrait s'être glissée dans le champ AC des résultats de laboratoire. Les échantillons manquants dans le Rapport de résultat de laboratoire ont peut-être été compilés sous le nom d'une autre OAD par le laboratoire.

Mesures correctives pour les OAD :

- ❖ Vérifiez l'exactitude des codes d'échantillon indiqués dans le Rapport d'échantillon en vous reportant aux documents de votre mission. Consultez la Section 5 de ce Guide pour de plus amples renseignements à ce sujet.
- ❖ Si plus de 20 jours se sont écoulés depuis que le laboratoire a reçu les échantillons (Article 5.3.8.4 du Standard international pour les laboratoires), faites un appel de suivi auprès du laboratoire pour vous renseigner sur les résultats en attente.
- ❖ Si l'échantillon manquant dans le Rapport de résultat de laboratoire est un échantillon qui n'a pas été analysé par le laboratoire comme convenu avec l'OAD, communiquez avec le laboratoire et demandez à son personnel d'entrer « non analysé » comme résultat dans ADAMS.
- ❖ Si tous les renseignements contenus dans le Rapport d'échantillon sont exacts, communiquez avec le laboratoire et demandez à son personnel de vérifier l'AC sur la copie originale du FCD et de modifier en conséquence l'AC dans les résultats de laboratoire indiqués dans ADAMS, s'il y a lieu.

3. Rejeter une correspondance établie entre un FCD et les résultats de laboratoire

Après l'établissement d'une correspondance entre un FCD et les résultats de laboratoire, certains champs sont verrouillés et ne peuvent être modifiés par le laboratoire, sauf si la correspondance est rejetée par l'AC et/ou l'autorité de gestion des résultats. Voici le processus pour rejeter une correspondance :

- a) Recherchez le code de l'échantillon dans ADAMS et ouvrez la page du FCD;
- b) Trouvez le bouton jaune indiquant les résultats de laboratoire et cliquez dessus (c'est-à-dire Résultat négatif, RAA ou RA) au bas du FCD;

Échantillons (2)	Notification Détails	Commentaires	Participants	Activités(2)	Non-conformités
Type Urine	Code de l'échantillon *	Heure du prélèvement * 13:12	Envoyé au laboratoire * LAB-Cologne-GER - Köl	Échantillon partiel <input type="checkbox"/>	CdS
Volume (ml) 130	pH	Gravité spécifique * 1.009			
A	Résultat négatif ←		Afficher les résultats de laboratoire Valide		

c) Cliquez sur Non – rejet de la correspondance sur la page de vérification du résultat.

Vérification du résultat				
Athlète	N° d'identifiant	Date de naissance	Nationalité sportive	Sexe
	ADAMS			Masculin
Sport / Discipline Biathlon Biathlon				
Négatif				
	Code de l'échantillon			✓
Urine	Type d'échantillon	Urine		✓
	Date de prélèvement de l'échantillon			✓
IBU - Union internationale de Bi	Autorité de gestion des résultats	IBU - Union internationale de Bi		✓
	Agence de prélèvement des échantillons			✓
WADA-AMA - Agence mondiale	Autorité de contrôle	WADA-AMA - Agence mondiale		✓
Biathlon Biathlon	Sport	Biathlon Biathlon		✓
Hors compétition	Type de contrôle	Hors compétition		✓
	Pays			✗
	Ville			✗
LAB-Cologne-GER - Köln, ALLEN	Labo	LAB-Cologne-GER - Laboratoire		✓
Non - rejet de la correspondance Annuler <input type="checkbox"/> vérification complète				

5. Vérification du FCD entré dans ADAMS

1. Critères pour établir une correspondance entre un FCD et les résultats de laboratoire dans ADAMS

Dans ADAMS, pour établir une correspondance entre les résultats de laboratoire (créés par le laboratoire) et le FCD de l'échantillon connexe (créé par l'OAD), les renseignements figurant dans les quatre champs suivants doivent être identiques :

- ❖ Code de l'échantillon
- ❖ Type d'échantillon
- ❖ Sport
- ❖ Laboratoire

La correspondance entre les résultats de laboratoire et le FCD doit d'abord avoir été établie avant que l'AC soit en mesure de voir les résultats de laboratoire sur la page FCD dans ADAMS et dans la colonne présentant les résultats des analyses dans le Rapport de prélèvement des échantillons.

2. Recherche des FCD manquants

Après avoir éliminé les erreurs de saisie en suivant les instructions présentées à la Section 4 de ce Guide, générez un nouveau Rapport de résultat de laboratoire dans ADAMS pour créer un classeur Excel mis à jour (suivre les instructions présentées à la Section 2 de ce Guide).

Dans le Rapport de résultat de laboratoire mis à jour, cochez la colonne « Autorité de contrôle du FCD ». L'absence de données dans cette colonne signifie qu'aucune correspondance entre les résultats de laboratoire et un des FCD dans ADAMS n'a été établie, auquel cas le FCD pour cet échantillon est considéré comme « manquant ».

A	B	C	D	E	F	G
Code de l'é	Type d'éch	Sport	Discipline	Date de prélèvement	Autorité de contrôle	Autorité de contrôle du FCD
****	Urine	Sport-1	Discipline-1	4/12/2017	OAD-1	OAD-1
****	Urine	Sport-2	Discipline-2	3/29/2017	OAD-1	OAD-1
****	Urine	Sport-3	Discipline-3	4/27/2017	OAD-1	

Vérifier si le FCD est saisi.

3. Recherche des résultats de laboratoire pour lesquels aucune correspondance aux FCD existants n'a été établie

Il est possible que le FCD ait été entré dans ADAMS sans que la correspondance avec les résultats de laboratoire connexes ait été établie en raison de renseignements conflictuels dans les quatre critères de correspondance. Si c'est le cas, le code de l'échantillon apparaît dans le Rapport d'échantillon (en fonction du FCD), mais aucune valeur ne figure dans la colonne « Autorité de contrôle du FCD » du Rapport de résultat de laboratoire en raison de l'absence de correspondance.

Il est également possible qu'aucune valeur n'apparaisse dans la colonne « Autorité de contrôle du FCD » du Rapport de résultat de laboratoire, même si le FCD a été entré dans ADAMS et que les renseignements dans les quatre champs de correspondance sont identiques à ceux présents dans les résultats de laboratoire. Cela peut se produire lorsque des erreurs de saisie empêchent l'établissement de la correspondance entre les résultats de laboratoire et le FCD connexe.

Le tableau suivant présente des erreurs courantes qui empêchent l'établissement de la correspondance entre un FCD existant et les résultats de laboratoire dans ADAMS pour le même code d'échantillon dans ADAMS. Il est important de vérifier attentivement les données pour chaque code d'échantillon dont il est question afin de déterminer ce qui cause l'absence de correspondance et de prendre des mesures correctives en conséquence.

Programme de soutien aux signataires pour la mise en œuvre du Code mondial antidopage 2021

Standard international pour les contrôles et les enquêtes (SICE)

Version: 3

Date: Décembre 2021

Code d'échantillon du FCD dans ADAMS (dans le Rapport de prélèvement des échantillons)	Code d'échantillon des résultats de laboratoire (dans le Rapport de résultat de laboratoire)	Raison de l'absence de correspondance	Mesures correctives
01234	1234	Le « 0 » placé au début du champ <i>Code de l'échantillon</i> est interprété comme un chiffre.	Supprimez le « 0 » au début du champ <i>Code de l'échantillon</i> .
1230	1230	La lettre « O » entrée par erreur au lieu du chiffre « 0 » dans le champ <i>Code de l'échantillon</i> .	Corrigez la lettre « O » en la remplaçant par le chiffre « 0 » dans le champ <i>Code de l'échantillon</i> .
«01234 »	«1234 »	Un espace placé au début ou à la fin du champ <i>Code de l'échantillon</i> est interprété comme un chiffre.	Supprimez les espaces inutiles dans le champ <i>Code de l'échantillon</i> .
1235 12388	1238	Toute autre erreur dans le champ <i>Code de l'échantillon</i> peut empêcher la mise en correspondance. Les erreurs découlent souvent d'une mauvaise interprétation de l'écriture manuscrite sur la copie originale du FCD ou simplement de coquilles qui se sont glissées au moment de la création du FCD dans ADAMS. Étant donné que le laboratoire a accès à la bouteille d'échantillon où est apposé le code de l'échantillon officiel, son code est habituellement exact.	Passez en revue la copie originale du FCD pour vérifier si le numéro du code de l'échantillon correspond bien à celui du laboratoire et modifiez le champ <i>Code de l'échantillon</i> en conséquence.
Boxe Boulingrin Para-athlétisme Volleyball assis Tennis de table Etc.	Kickboxing Quilles Athlétisme Volleyball Tennis Etc.	Codes de sport différents.	Passez en revue la copie originale du FCD pour vérifier le sport du sportif contrôlé : <ul style="list-style-type: none"> • Si le mauvais sport est indiqué dans le champ <i>Sport</i> du FCD dans ADAMS, il suffit de modifier l'entrée. • Si le mauvais sport est indiqué dans les résultats de laboratoire, communiquez avec le laboratoire et demandez à son personnel de modifier l'entrée.
Passeport sanguin*	Sang	Différence dans le type d'échantillon. <i>Sang et Passeport sanguin sont deux types d'échantillon différents dans ADAMS. Si un échantillon de sang total est analysé pour le Passeport biologique de l'athlète et le contrôle d'autres substances interdites, il faut entrer le code de l'échantillon deux fois pour lui attribuer les types « Sang » et « Passeport sanguin » sur la page du FCD dans ADAMS.</i>	Passez en revue la copie originale du FCD pour vérifier le type d'échantillon : <ul style="list-style-type: none"> • Si le type d'échantillon indiqué dans le champ <i>Type d'échantillon</i> du FCD dans ADAMS est inexact, il suffit de modifier l'entrée. • Si le mauvais type d'échantillon est indiqué dans les résultats de laboratoire, communiquez avec le laboratoire et demandez à son personnel de modifier l'entrée.
La case Échantillon partiel est cochée	-	ADAMS n'établit jamais de correspondance entre des résultats de laboratoire et des échantillons partiels.	Décochez la case Échantillon partiel du FCD dans ADAMS et enregistrez.
Le statut du FCD est « annulé »	-	ADAMS n'établit jamais de correspondance entre des résultats de laboratoire et des FCD annulés.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisez le bouton « Corriger »* au haut de la page du FCD pour supprimer le FCD; • Entrez une raison pour justifier la suppression et enregistrez; • Créez un nouveau FCD avec le même code d'échantillon.

			<i>*Si le bouton « Corriger » n'est pas affiché au haut de votre écran, communiquez avec l'administrateur d'ADAMS ou votre OAD pour faire ajouter ce rôle à votre compte ADAMS.</i>
Deux zéros au début dans le cadre du Code de l'échantillon «0012123 »	“ 12123”-	ADAMS n'établit jamais de correspondance entre des résultats de laboratoire et des FCD qui ont un Code de l'échantillon différent.	<ul style="list-style-type: none">• Passez en revue la copie originale du FCD pour vérifier si le numéro du code de l'échantillon correspond bien à celui du laboratoire et modifiez le champ code en conséquence.• Fournir des instructions spécifiques au laboratoire sur la façon de rapporter les zéros du début.

6. Suivi du DTASS

Le module « Testing Center » du nouveau système ADAMS « prochaine génération » inclut le module du suivi du DTASS. Ce module fournit un aperçu des progrès réalisés par les OAD dans la mise en œuvre des niveaux minimums d'analyse pour chaque sport/discipline. Dès que vous complétez un contrôle et le formulaire de contrôle du dopage est enregistré dans ADAMS, le module du suivi du DTASS automatiquement consolide les données pertinentes et identifie les lacunes en matière de la conformité au DTASS.

Pour commencer, accédez au centre de test et au suivi du DTASS est disponible dans le guide de l'utilisateur du Testing Center du système ADAMS : [Centre d'aide ADAMS](#).

[Accédez au centre de test](#)

[Suivi du DTASS](#)

7. Contact

Pour toute question au sujet des comptes et des rapports ADAMS, veuillez communiquer avec l'équipe d'assistance ADAMS à adams@wada-ama.org.